

La Soreqa, 10 ans après : pari plus que tenu !

Le 6 mai 2020, la Soreqa fête ses 10 ans. Depuis 2010, année de sa création, ses équipes sont mobilisées dans la lutte contre l'habitat indigne. A l'échelle de la parcelle, parfois de l'îlot, la Soreqa travaille en dentelle, dans le tissu existant, pour requalifier les quartiers dégradés. Véritable outil public au service des collectivités, la Soreqa transforme des quartiers et contribue ainsi à construire une ville inclusive et durable. En ce jour anniversaire, la Soreqa tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont accompagné et soutenu son action.



10 ans de développement métropolitain

Créée en 2010 sous l'impulsion de deux collectivités, Paris et Plaine Commune, la Soreqa a pris une vraie dimension métropolitaine. En 10 ans, Paris et Plaine Commune, ont été rejointes par Est Ensemble, Montreuil, Nanterre puis Paris Ouest La Défense et enfin, en 2019, par la Métropole du Grand Paris.

Depuis 2010, 449 adresses ont fait l'objet d'un traitement (et/ou sont encore en cours), dans le cadre de 14 opérations d'aménagement.

10 ans d'engagement contre l'habitat indigne

La Soreqa s'est donnée une vocation : le traitement global de l'habitat indigne, c'est-à-dire les habitations dont l'état de dégradation peut mettre en danger la sécurité ou la santé de ses occupants. Ses équipes, plus de 35 femmes et hommes, travaillent aussi bien en appui aux propriétaires privés encore en capacité de réhabiliter leur bien, qu'en substitution aux propriétaires défaillants.

L'objectif est de contribuer à la requalification des quartiers avec une nouvelle offre de logements, dignes et adaptés aux besoins des territoires, à la place des immeubles ou îlots d'habitat dégradé.

Seul un lien très étroit avec les collectivités locales, compétentes à différents niveaux en matière de lutte contre l'habitat indigne, permet à la Soreqa d'agir de façon déterminée et efficace.

Au-delà de son impact opérationnel dans les quartiers, la Soreqa contribue à faire avancer les pratiques en matière de lutte contre les marchands de sommeil, qu'il s'agisse de la protection des occupants victimes, ou des outils coercitifs à l'égard des propriétaires indélicats (premier jugement sur la confiscation obtenu en septembre 2019, en application de la loi Elan).

10 ans de requalification des quartiers dégradés

Les opérations livrées jusqu'à aujourd'hui permettent d'apprécier la contribution de la Soreqa dans la durée, aussi bien d'un point de vue social et urbain, à l'échelle des îlots ou des quartiers requalifiés.

Après 10 années d'existence, la Soreqa a développé une expertise inégalable dans le traitement de l'habitat indigne.

L'action sur le terrain porte ses fruits. 5 à 10 ans sont nécessaires pour traiter un immeuble, selon la stratégie opérationnelle, la situation de départ et les aléas opérationnels.

Le visage de ces quartiers redessinés traduit la qualité d'insertion urbaine des opérations livrées et la finesse du travail dans l'insertion des projets.

www.soreqa.fr/10ans

